

# La Stratégie du PAT

	Ambitions	Objectifs opérationnels
Axe 1 Economie - emploi	Aider à l'installation, au maintien et au développement des exploitations agricoles et des emplois associés.	Faciliter les démarches d'installation et de transmission des exploitations Adapter et coordonner les dispositifs de formation, de qualification et de conseil agricole Promouvoir et valoriser les métiers agricoles
	Développer et diversifier les débouchés commerciaux de proximité pour la production agricole locale	Dynamiser le secteur de la transformation (+ conditionnement) agricole vers la production locale Favoriser le rapprochement entre les différents maillons de la chaîne de valeur alimentaire Réaliser un maillage logistique favorisant l'approvisionnement de proximité Maintenir et développer les réseaux de distribution de proximité et enrayer les déserts alimentaires présents sur le territoire Promouvoir les démarches d'achats et de ventes locales
	Préserver de bonnes conditions de travail et de vie pour les agriculteurs	Permettre l'accès des salariés agricoles aux logements sociaux Soutenir et encourager les démarches collectives d'organisation du travail Faciliter l'accès aux agroéquipements et innovations concourant à l'amélioration des conditions de productions, de transformation, et de commercialisation
Axe 2 Nutrition-santé et accessibilité sociale	Renforcer l'intégration des produits locaux durables dont bio dans l'approvisionnement de la restauration collective en lien avec la loi EGalim	Favoriser l'approvisionnement local et durable dans les marchés publics Adapter l'offre de production pour la réponse aux marchés publics locaux Orienter les menus des repas vers une alimentation saine et être plus exigeant sur les produits frais (dans le but également d'enclencher le levier du changement des habitudes et comportements alimentaires)
	Améliorer l'accès à l'alimentation dans un contexte de fortes inégalités sociales en visant des produits locaux de qualité à un prix accessible (à 10 min du domicile, soit à moins de 2 km en milieu urbain et 10 km en milieu rural)	Coordonner les acteurs et actions engagés des filières agricoles et alimentaires, de l'aide sociale et de la santé, afin d'apporter des réponses coordonnées aux problématiques d'accessibilité sociale pour une alimentation de qualité (en ciblant les publics en difficulté) Renforcer l'agriculture comme vecteur d'insertion sociale et professionnelle
	Promouvoir un mieux manger pour agir sur les enjeux de santé publique	Renforcer les stratégies de communication et de sensibilisation portant sur la nécessité d'évolution du contenu des assiettes et des pratiques alimentaires
Axe 3 Foncier et aménagement	Atteindre une consommation de surfaces agricoles équipées à l'irrigation nulle à l'horizon 2030	Protéger les espaces agricoles Mobiliser et coordonner les stratégies d'intervention foncière locales Dynamiser l'identification et la remise en culture du foncier agricole
	Optimiser et rationaliser économiquement et environnementalement la logistique du transport de marchandise de produits frais	Massifier et organiser les logistiques d'expédition et du dernier kilomètre urbain, et favoriser la mise en marché local Soutenir et expérimenter les démarches de logistique verte
Axe 4 Environnement	Accompagner l'adaptation des exploitations agricoles vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement et résilientes tout en conservant une position de leader en AB	Soutenir et valoriser l'évolution des techniques et des méthodes de culture durables, et une agriculture gestionnaire d'écosystèmes et adaptée au changement climatique Favoriser la valorisation économique liée à l'environnement : améliorer la dynamique de conversion en bio et structurer les filières agroécologiques Améliorer la gestion et la préservation de la ressource en eau et accompagner les exploitants vers des équipements d'irrigation collectifs
	Diminuer la création de déchets sur toute la filière alimentaire par la création et la consolidation d'une économie circulaire	Revaloriser les coproduits agricoles et agroalimentaires et les déchets verts compostés Lutter contre le gaspillage dans l'agroalimentaire et dans la restauration
Axe 5 Terroir et patrimoine alimentaire	Valoriser les terroirs, les savoir-faire et les traditions provençales de culture de la terre	Valoriser les produits emblématiques du territoire Mettre en avant la traçabilité, la transparence des modes de production Développer une démarche de marketing territorial autour de la valorisation du patrimoine alimentaire local
	Valoriser le régime alimentaire méditerranéen et le patrimoine culinaire méditerranéen et provençal	Faire des arts culinaires et des arts de la table un marqueur fort de l'identité du territoire Promouvoir le régime méditerranéen et sa diversité de traditions culinaires, auprès des habitants et de la clientèle touristique
Axe 6 Innovation et recherche	Renforcer la recherche par des « pôles d'innovation » (structures ou groupes organisés) et par les acteurs de la filière	Valoriser les acteurs innovants et les organismes impliqués dans la recherche et le développement du territoire Accompagner les actions d'expérimentation et de diffusion sur des thématiques telles que l'adaptation au changement climatique, le numérique, l'agroécologie, etc., et diversifier les domaines d'innovation. Aider les acteurs à améliorer eux-mêmes leurs systèmes, pour répondre à l'évolution de leurs attentes personnelles, des marchés et de la société
	Faciliter l'accès à l'innovation pour les exploitations agricoles, les TPE et PME agroalimentaires	Favoriser l'accès et l'appropriation de la connaissance à travers la diffusion des savoirs innovants aux agriculteurs ainsi qu'aux acteurs publics et privés